

MAIRIE  
de  
PONTAMAFREY-MONTPASCAL  
73300

## **PROCES VERBAL**

*de la réunion du Conseil municipal*

*en date du 30 mai 2018*

L'an deux mille dix-huit et le trente du mois de mai à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de Pontamafrey-Montpascal, convoqué en session ordinaire, s'est réuni en mairie annexe de Montpascal, sous la présidence de Monsieur FALQUET Philippe, maire.

**Présents** : FALQUET Philippe, STASIA Jean-Michel, AVANZI Louis, CHENE Alain, CHAVANON Céline, DUPRAT Jean-Etienne, ROUSSEAU Pascal, PAUCHARD Xavier.

**Absents excusés** : BOIS Corinne (procuration à STASIA Jean-Michel), JOULINS Laurent, TRUCHET Kelly.

**Secrétaire** : STASIA Jean-Michel.

Le compte rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

### **CIMETIERE DE PONTAMAFREY (CHEF-LIEU)**

Monsieur le Maire présente la demande écrite de Monsieur Perissinot Antoine, pour la délivrance d'un emplacement approprié au dépôt de plaques du souvenir exclusivement.

Le Conseil municipal accorde un emplacement de 1,35 m<sup>2</sup> (soit 2,70 m X 0,50 m) sur un ancien espace revenu à la commune. Cet accord est valable pour 50 années renouvelables, à titre gratuit, pour la dépose de plaques du souvenir exclusivement.

### **PROJET DE COMMUNE NOUVELLE**

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le dispositif « commune nouvelle » réalisé par l'AGATE, Agence Alpine des Territoires. Il précise que cette étude sera expliquée en détail le jeudi 7 juin 2018 à 20 heures, en mairie de Le Châtel, par les techniciens de l'AGATE, en présence des Conseils municipaux de Le Châtel, Hermillon et Pontamafrey-Montpascal. Chaque membre élu recevra une convocation officielle de la part de sa mairie d'origine.

## PANNEAU SYNOPTIQUE D'INFORMATIONS GENERALES A MONTPASCAL

Présentation est faite d'une ébauche de plan, pour avis, modifications et rajouts éventuels avant commande. Monsieur le Maire précise que ce panneau synoptique d'informations générales vient en complément de l'installation des panneaux et plaques de rues. Le Conseil municipal apporte ses modifications et décide de faire installer le panneau aux abords de l'ancienne mairie annexe.

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil municipal apporte les dernières précisions relatives au projet de rénovation extérieure de l'ancienne mairie annexe. Il confirme, à la majorité des membres présents, la suppression du bassin en béton armé situé intra-muros au rez-de-chaussée du bâtiment.

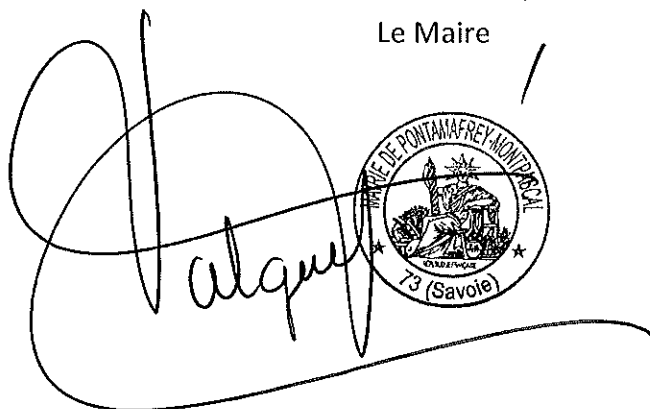
Monsieur le Maire rappelle les bonnes pratiques à faire respecter, concernant les chiens d'agrément et de travail. Il demande aux élus d'informer et d'expliquer ces bonnes pratiques aux propriétaires concernés, avant d'appliquer des mesures plus contraignantes dans le cadre de ses pouvoirs de police.

L'Assemblée est informée de la fermeture (arrêté communal) de la deuxième boucle de la via ferrata, appelée via ferrata du BASTION. Cette fermeture est justifiée par la production d'un rapport technique demandant une vérification approfondie (géologues) de plusieurs passages aériens très exposés aux intempéries. La via ferrata du Bastion restera par conséquent fermée et interdite au public pour une durée indéterminée. L'arrêté de fermeture a été transmis à la mairie de Montvernier pour information et suite à donner.

Un mini débat a permis aux élus d'échanger sur la meilleure façon de concilier « éclairage public, sécurité, économie et respect de l'environnement ». Chaque élu est invité à affiner son point de vue, de manière à proposer un système de gestion cohérent, pérenne et garant des bonnes tendances actuelles.

La séance est levée. Il est 23 h 35.

Pour diffusion,  
Le Maire



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Alquier', written over a circular official seal. The seal contains the text 'MUNICIPALITE DE PONTAMAFREY-MONTPASCAL' around the top edge, '73 (Savoie)' at the bottom, and a central emblem depicting a landscape with a building and trees. The signature is written in a cursive style and extends across the seal.